

**Autoroutes du Sud de la France  
Madame Amélia RUNG  
Directrice des Ressources Humaines  
74, allée de Beauport – CS 90304  
84278 Vedène Cedex**

Langon, le 6 septembre 2024

Madame,

Objet : négociation GEPP

La première réunion de négociation GEPP étant consacrée au bilan du précédent accord, nous souhaiterions aborder lors de la prochaine réunion quelques premières idées et principes que vous trouverez ci-après.

Pour la CFDT, ce prochain accord triennal devra d'ores et déjà se projeter en vue de la future fin de concession et évoquer les enjeux sociaux et organisationnels de ce changement fondamental pour notre entreprise.

Afin de prévoir des parcours professionnels adaptés aux changements à venir, il faudra identifier précisément, au cours des prochaines réunions de négociation, les métiers et missions qui resteront le cœur de métier d'ASF et ceux qui pourront s'inscrire dans le cadre d'une politique de diversification de ses activités y compris hors-périmètre stricto sensu d'ASF.

Intégrer des objectifs chiffrés dans l'accord nous semble également important, notamment concernant :

- ✓ la **GESTION DES EFFECTIFS** : les IRP vous alertent depuis des années avec le même constat, il faudra impérativement fixer des objectifs de recrutement dans les 3 principales filières (viabilité, péage, structure).  
L'intégration des nouveaux embauchés avec des droits identiques pour tous les salariés ainsi que la prévention de la pénibilité seront des points sur lesquels la CFDT sera exigeante.
- ✓ l' **EVOLUTION DE CARRIERE** : même constat des IRP, trop peu de promotions sont constatées chaque année, idem concernant les changements de classe. Les divers dispositifs de mobilité interne devront donc être plus incitatifs avec une vigilance sur les publications de poste qui n'intègrent toujours pas par exemple de grilles de salaires.
- ✓ la **FORMATION PROFESSIONNELLE** (qui semble prendre un tournant important avec la montée en puissance de l'EMA) devra être mieux cadrée et considérée. La baisse drastique du budget consacré à la formation interpelle fortement, elle sera pourtant cruciale face aux enjeux à venir (fin de concession notamment).
- ✓ l' **EVOLUTION DES METIERS** : l'arrivée de l'Intelligence Artificielle peut inquiéter certains salariés, il faut les rassurer en toute transparence. Un diagnostic nous

semble indispensable dans chaque filière avec un focus sur la sécurité, la santé, les droits fondamentaux.

Consciente que l'évolution technologique progressera dans les missions ASF, la CFDT souhaite une IA « responsable » et cohérente avec la gestion des ressources humaines tout en pouvant améliorer les conditions de travail. Pour accompagner cette transition, il sera donc crucial de mettre en place des programmes de formation adaptés.

- ✓ la **VALORISATION DES PARCOURS SYNDICAUX** : assurer un véritable déroulement de carrière adapté pour l'ensemble des élus.

Nous restons évidemment à votre disposition pour toute précision utile à cette négociation primordiale face aux enjeux actuels et futurs.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CFDT ASF, Fabrice BERGERY

Délégué Syndical Central CFDT

